

Zeitschrift:	Entretiens sur l'Antiquité classique
Herausgeber:	Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique
Band:	67 (2022)
Artikel:	Le passé récent dans les histoires universelles ou ab Urbe condita : terminus, telos ou appendice?
Autor:	Fromentin, Valérie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1055055

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV

VALÉRIE FROMENTIN

LE PASSÉ RÉCENT DANS LES HISTOIRES UNIVERSELLES OU *AB URBE CONDITA:* *TERMINUS, TELOS OU APPENDICE ?*

ABSTRACT

The status attributed to contemporary events in long-term histories varies widely: they constitute either the ‘natural’ terminus of a story which aims at the greatest spatio-temporal extension, or the end point (*telos*) of a historical process which the historian tries to reconstruct the steps, or a postscript addition to the initial project. In all cases, however, the author must assume a new role, that of ‘primary’ historian. The challenge of this paper is therefore to understand how he negotiates this change. This is why, beyond the comments, often very codified, from the historians themselves on the advantage or difficulty of relating events of which one has been a actor or witness, it is the narration that will be scrutinized here, in order to know to what extent it expresses a difference in point of view and treatment between the recent historical period and the previous ones (rhythm and structure of the story, auctorial posture, representation of time).

L'image que nous avons de l'historiographie antique de langue grecque est très incomplète en raison de la disparition de quatre-vingts pour cent des œuvres. Elle est également informée en profondeur par les définitions génériques, les nomenclatures et les canons que les historiens anciens mais surtout les rhéteurs et les doxographes ont élaborés pour tenter de décrire et d'ordonner une production foisonnante. À ces catégories, évolutives et instables, se surimposent nos propres conceptions modernes du genre historique, parfois sans appui dans la réalité antique. C'est

pourquoi certaines désignations consacrées par l'usage – auxquelles nous recourrons dans cette communication – sont polysémiques ou anachroniques. C'est le cas respectivement de "l'histoire universelle" (*κοινὴ ἱστορία*), dont la définition varie d'un auteur à l'autre en fonction du sens donné au nom *ἱστορία* et à l'adjectif *κοινός*,¹ et de la *Zeitgeschichte*, un terme qui n'a pas d'équivalent ni en grec ni en latin et se trouve en décalage avec l'idée que Thucydide et Polybe – les plus éminents représentants de ce sous-genre selon F. Jacoby – se faisaient de leur œuvre.

D'autre part, notre corpus, constitué d'histoires au long cours, soit "universelles", soit *ab Urbe condita*, qui s'étendent jusqu'à l'époque contemporaine de leur auteur, présente des caractéristiques qui sont autant d'obstacles à son étude. En effet, l'hétérogénéité des œuvres (leur répartition sur plusieurs siècles, la variété des contextes de leur production et de leur diffusion) ne facilite pas la comparaison entre elles. À cela s'ajoute leur état de conservation (semi-complet ou entièrement fragmentaire) : leur amplitude et leur volume (chacune compte plusieurs décades de livres) les ont rendues au cours de leur transmission manuscrite particulièrement vulnérables aux accidents matériels, et des sections entières sont aujourd'hui entièrement disparues ou transmises uniquement à travers le "filtre byzantin" des florilèges d'extraits et des abrégés, si bien que le corpus réellement accessible est beaucoup plus réduit que le corpus théorique. En outre, comme les pertes affectent non seulement la narration elle-même mais aussi les énoncés extra- ou métadiégétiques (programmatiques, commentatifs) pris en charge par l'auteur, nous avons beaucoup d'interrogations et peu de certitudes concernant la genèse de ces œuvres, depuis leur conception jusqu'à leur publication ; en particulier se pose la question du statut de la partie contemporaine qui constitue leur point

¹ On écrit une histoire universelle soit parce que tous les hommes, ayant une parenté originelle, partagent une histoire commune (DIOD. SIC. 1, 1, 3), soit parce que l'histoire du monde habité cesse à partir d'un certain moment d'être compartimentée et devient interconnectée, et donc commune ; elle forme comme un tout organique (POLYB. 1, 3, 3-4 ; 1, 4, 3).

d'aboutissement. Nous consacrerons à cette problématique la première partie de notre exposé.

Une autre difficulté, enfin, a trait à la pratique historiographique des auteurs de notre corpus (méthode historique et mise en forme du récit). En effet, si les sources antiques établissent de manière topique une différence entre l'historien des périodes anciennes qui s'appuie sur des ouvrages antérieurs qu'il compile sans discernement ou soumet à un examen critique, et l'historien “primaire” des périodes (péri-)contemporaines qui “fait du nouveau”, puisqu'il ne dispose le plus souvent d'aucun récit préexistant, et dont l'information est principalement autoptique ou recueillie auprès de témoins vivants,² elles sont généralement muettes sur le problème que posent, au moins en théorie, les ouvrages dont l'amplitude chronologique est maximale et au sein desquels les deux types d'histoire (“ancienne” et “moderne”) se succèdent. Quelle conscience de cette différence les auteurs expriment-ils ? L'utilisation, pour les faits récents, d'un nouveau type de sources a-t-elle une incidence sur “le discours de la méthode” ? L'entrée dans la section contemporaine de l'œuvre est-elle marquée par l'adoption de nouvelles modalités narratives et comment l'historien-narrateur endosse-t-il, le cas échéant, son nouveau rôle d'acteur ou de témoin des événements ? C'est à ces questions que tentera de répondre notre seconde partie.

1. Le statut de la partie contemporaine

Dans les histoires au long cours, en particulier “universelles”, la période récente (contemporaine ou péri-contemporaine de l'auteur) fait partie pour ainsi dire du “cahier des charges”, puisque l'historien est censé donner à son œuvre l'extension temporelle maximale.³ Il doit néanmoins fixer un terme à cette

² EPHOR. *FGrHist* 70 F 9 ; POLYB. 9, fr. 2 ; Jos. *BJ* 1, 14-15 ; HDN. 1, 1, 3 ; DEXIPP. F9 MECELLA (*FGrHist* 100 F1).

³ Par exemple : DIOD. SIC. 1, 3, 2 (τὰς κοινὰς πράξεις ... ἀναγράφειν μέχρι τῶν καθ' αὐτοὺς καιρῶν) ; 1, 3, 6 (ἀναγράψαι κατὰ τὸ δυνατὸν μέχρι τῶν καθ' αὐτὸν καιρῶν).

section, une date qui a pour particularité de marquer aussi la fin de l'histoire tout entière, et qu'il doit pouvoir justifier comme étant historiquement signifiante. Le cas de Polybe, quoique périphérique à notre corpus, puisque son “*histoire universelle*” ne se déploie pas sur le temps long mais se limite à la période récente, montre que si le choix du *telos* se pose avec moins d'acuité que celui de l'*archê*,⁴ il est aussi moins contraint :⁵ la date de fin initialement prévue peut être actualisée⁶ en chemin, en fonction de l'évolution des événements ou de l'agenda personnel de l'auteur ; cette modification ne rend pas nécessairement caduque le premier *telos* ; une histoire peut donc avoir plusieurs fins, un *telos* et un *telesiourgêma*.⁷ Trois auteurs (Diodore, Appien et Cassius Dion) enrichissent encore, comme on va le voir, le champ des possibles traitements d'une section finale d'*histoire contemporaine*.

La *Bibliothèque historique* que nous lisons aujourd'hui dans la tradition manuscrite, directe et indirecte, dont le *terminus* est fixé dans la préface générale à l'année 60 av. J.-C.⁸ et qui fut très probablement publiée vers 30, après Actium,⁹ est la version complète et définitive, révisée par l'auteur avant publication.¹⁰ Cependant, la postface conservée par les *Extraits constantiniens De Sententiis* nous apprend qu'une version antérieure du texte avait fait l'objet d'une “prépublication” non autorisée par Diodore :

“Ayant été dérobés avant d'être révisés et d'avoir reçu une finition méticuleuse, certains livres ont fait l'objet d'une première publication alors que nous n'étions pas encore satisfait du style. Ces livres, nous les rejetons. Afin d'autre part que maintenant

⁴ FOULON (2001) 55-59 ; FROMENTIN (2008).

⁵ La date de début cesse d'être (potentiellement) modifiable à partir du moment où les premiers livres sont publiés.

⁶ POLYB. 3, 1-4.

⁷ POLYB. 3, 4, 12. Sur les raisons de ce changement, voir FERRARY (1988) 288-291.

⁸ Soit la première année de la 180^e olympiade (DIOD. SIC. 1, 4, 7).

⁹ CHAMOUX / BERTRAC (1993) VIII.

¹⁰ DIOD. SIC. 1, 4, 6.

qu'ils ont été rendus publics, ces livres ne portent pas préjudice à l'ensemble de notre entreprise historique, nous avons jugé que nous devions exposer le sujet de notre étude afin d'écartier toute méprise. Ayant en effet fait le tour de notre sujet en quarante livres, nous avons relaté dans les six premiers les faits historiques antérieur à la guerre de Troie ainsi que les récits mythiques, etc.”¹¹

Quand on sait que les livres ainsi dérobés étaient souvent falsifiés ou circulaient sous de faux noms,¹² on comprend que Diodore s'efforce dans cette postface de prévenir toute confusion entre les deux versions. Cependant, la façon brutale dont il renie la première version, tout en disant qu'il ne lui manquait qu'une finition cosmétique, d'ordre stylistique, intrigue. Un autre élément, apparemment sans rapport avec celui-là, n'est pas moins surprenant. Il concerne le *terminus* de l'œuvre, une date (l'année 61/60) qui est justifiée dans la préface générale comme étant celle du “début de la guerre des Gaules” ou des “premières actions de César”,¹³ mais qui semble remise en cause dans d'autres passages où Diodore envisage de relater la conquête de la Bretagne (58-55),¹⁴ et même de poursuivre jusqu'à la fin de la guerre des Gaules (46/45 av. J.-C).¹⁵ Il n'y a pourtant dans les fragments conservés de la dernière pentade de la *Bibliothèque historique* (livres 35-40), aucune trace de ces développements annoncés : tout laisse au contraire penser que le livre 40 n'allait pas au-delà de l'année 60. Enfin et surtout, la mise en relation de cette année 60 – qui vit la fin des guerres mithridatiques et le triomphe de son vainqueur – avec la carrière de Jules César paraît bien maladroite : ce fut l'année de Pompée, nullement celle de César ! Le meilleur moyen d'expliquer ces

¹¹ DIOD. SIC. 40, fr. 9 (ES 481) éd. GOUKOWSKY (2020b), dont nous reprenons la traduction.

¹² Voir par exemple GAL. *Libr. propr.*, Prologue 1-2 ; 5 ; 6-8 BOUDON-MILLOT (2007).

¹³ DIOD. SIC. 1, 4, 7.

¹⁴ DIOD. SIC. 3, 38, 2-3 ; 5, 21, 2 ; 5, 22, 1.

¹⁵ DIOD. SIC. 1, 5, 1 (triomphes de César sur la Gaule, l'Égypte, le Pont et l'Afrique).

incohérences consiste donc à postuler l'existence d'une première version “pompéienne” de la *B.H.* et d'une seconde version, de coloration “césarienne”, une évolution sans doute dictée par la situation politique après Pharsale, et plus particulièrement par l'histoire agitée de la patrie de Diodore, la Sicile, pendant le second Triumvirat. Il est en effet vraisemblable que Diodore retourna en Sicile après l'assassinat de César et qu'il y passa les années 43/42-36 sous le gouvernement de Sextus Pompée : la *Bibliothèque historique* qui circula (sans doute dans des cercles privés) au cours de cette période avait pour point d'aboutissement le triomphe du Grand Pompée. Mais, après la conquête de la Sicile par le jeune César, Diodore s'empressa de désavouer cette version et d'annoncer une nouvelle édition à la gloire de (Jules) César, se terminant par un récit de la guerre des Gaules. Comme il ne reste rien de l'appendice annoncé, il faut supposer qu'il y renonça ; mais il trouva néanmoins le moyen de se faire passer pour césarien aux yeux du vainqueur d'Actium : il inséra dans les livres déjà rédigés quelques passages proleptiques célébrant les victoires ou les vertus de César¹⁶ et il “resémantisa” le *telos* de 61/60.¹⁷

¹⁶ Par exemple, à propos de la destruction de Corinthe par Mummius en 146 av. J.-C. (DIOD. SIC. 32, 27, 3) : “Gaius Julius César, celui auquel ses exploits valurent le nom de Diuus, fut envahi à la vue de Corinthe par une telle compassion et une telle envie de gloire qu'il la refonda avec beaucoup d'empressement. C'est pourquoi il est légitime de juger que cet homme et son extraordinaire clémence méritent une grande considération, et de lui accorder à perpétuité, par le truchement de l'Histoire, l'éloge que mérite la qualité d'homme de bien. Ses ancêtres ayant traité cette cité avec trop de dureté, lui, par sa douceur, répara leur brutalité en préférant le pardon au châtiment. Cet homme surpassa ses prédécesseurs par la grandeur de ses réalisations, et acquit légitimement son surnom, qui lui fut donné à cause de sa valeur. Bref, cet homme mérite la considération pour sa noble naissance, son talent oratoire, ses dons de stratège et son désintéressement ; et il vaut la peine que, par le truchement de l'Histoire, on lui accorde l'éloge que mérite sa qualité d'homme de bien. Par la grandeur de ses actions, il s'est placé en effet au dessus de tous les Romains qui l'avaient précédé.” Voir aussi à propos d'Alésia, DIOD. SIC. 4, 19, 1-2 (GOUKOWSKY [2004] 613).

¹⁷ Nous reprenons ici l'hypothèse de GOUKOWSKY (2004).

L'Histoire romaine d'Appien constitue un tout autre cas de figure. Il s'agit d'une œuvre inclassable : une histoire romano-centrée qui, comme celle de Polybe, a pour sujet l'extension progressive de l'Empire, mais qui se déploie sur le temps long et avec une structuration “par peuple” peut-être analogue à celle que la tradition attribue à Éphore. Comme elle est en grande partie fragmentaire, nous ne connaîtrions pas toute son extension si nous disposions uniquement des indications floues et incomplètes fournies par l'auteur. En effet, la préface générale, qui accompagnait très probablement la publication des trois premiers livres,¹⁸ annonce une liste de neuf livres *kata ethnōs*, mais en la laissant ouverte,¹⁹ ainsi que la série des livres consacrés aux guerres civiles, mais sans en préciser le nombre. De la même façon, Appien publia les deux premiers livres des *Guerres civiles* avec un *prooimion* intégré au livre 1 dans lequel les livres suivants sont évoqués de façon collective et indifférenciée.²⁰ Et il est aussi fait mention dans ces avant-textes d'autres livres de l'*Histoire romaine* en préparation : une “histoire de l'Égypte”, commençant avec le récit de la bataille d'Actium,²¹ et un “livre final”²² consistant en un tableau des ressources de l'Empire. C'est donc uniquement grâce à Photius, qui eut entre les mains vers 850 une édition complète de l'*Histoire romaine* en trois volumes et vingt-quatre livres²³ (aujourd'hui disparue), que l'on peut se faire une idée plus précise de ce qui fut effectivement rédigé et publié : l'*Histoire romaine*, une fois achevée, comptait douze livres *kata ethnōs* et neuf livres de *Guerres civiles*, dont les quatre derniers consacrés à l'Égypte (*Aigyptiaka*) – ce qui s'avère globalement cohérent avec les énoncés programmatiques d'Appien –, mais également trois livres d’“histoire péri-contemporaine”

¹⁸ Ils constituent la “section italique” : *Basilikē*, *Italikē*, *Saunitikē* (APP. *HR*, Préface 14, 53-56).

¹⁹ APP. *HR*, Préface 14, 57 (καὶ ἐφεξῆς δύοτιως).

²⁰ APP. *B Civ.* 1, 6, 25.

²¹ *Ibid.*

²² APP. *HR*, Préface 15, 61.

²³ Il en donne les titres et les numéros d'ordre (PHOT. cod. 57). GOUKOWSKY (2020a) 34-35.

inconnus des préfaces et dont rien ne subsiste ni dans la tradition manuscrite directe ni dans la tradition indirecte,²⁴ en dehors de deux ou trois fragments douteux. Il s'agit de l'*Hekatontaeteia*, une histoire des cent ans séparant le règne d'Auguste de celui de Trajan, et de deux récits consacrés aux campagnes de ce dernier contre les Daces (la *Dakikê*) et contre l'Arabie (l'*Arabios*). Une *Parthikê* devait probablement compléter ce tableau des conquêtes de l'empereur.²⁵

Tous ces éléments laissent penser qu'Appien, contrairement à Cassius Dion (qui ne commença à écrire qu'après avoir réuni toute la matière de son grand œuvre), travailla simultanément à la collecte des informations et à la rédaction des livres, élaborant parallèlement les livres *kata ethnos* et ceux des *Guerres civiles* qui puisaient à la même documentation, et les publiait au fur et à mesure de leur achèvement. Cependant, si Appien reste évasif s'agissant des différentes étapes de la réalisation du projet, la finalité qu'il assigne à son Histoire est en revanche très claire : il s'agit d'exposer les causes et les fondements de la grandeur et de la prospérité actuelles de l'Empire²⁶ et, dans cette optique téléologique, le choix de l'année 31/30 comme *terminus* de la série des *Guerres civiles* fait sens, cette date marquant la fin des guerres civiles et du régime républicain, et ouvrant sur une nouvelle période, celle de la *monarchia* instituée par Auguste, source selon Appien de paix et de stabilité.²⁷ Mais quel *terminus* ce dernier voulait-il donner à l'*Histoire romaine* prise dans son ensemble ? Le tableau économique, fiscal et militaire de l'Empire annoncé dans la préface générale²⁸ mais dont on ne trouve aucune trace dans les éditions antiques ? Et cette

²⁴ GOUKOWSKY (2020a) 34-104.

²⁵ Nous savons qu'Appien préparait une *Parthikê* (incluant les guerres partiques de Trajan), qui resta probablement inachevée : le texte transmis sous ce nom par quelques manuscrits (et dont Photius atteste l'existence) est, sans aucun doute possible, apocryphe. Cf. ENRICO (2019).

²⁶ APP. *HR*, Préface 11, 43-44.

²⁷ APP. *HR*, Préface 14, 60 ; APP. *BC* 1, 6, 24.

²⁸ APP. *HR*, Préface 15, 61. On suppose, sans certitude, qu'Appien envisageait par là une version actualisée du *Breviarium totius imperii* d'Auguste.

question elle-même a-t-elle un sens quand on sait que chaque livre *kata ethnos* possède son propre *terminus*, à savoir le moment où “les Romains ont donné [au territoire conquis] son organisation actuelle”, c'est-à-dire où il fut réduit en province.²⁹ Quel est dans ces conditions le statut de ce qu'il est convenu d'appeler “l'extension péri-contemporaine” de l'*Histoire romaine*? Certainement pas, selon nous, celui d'un *addendum* dicté par l'actualité politique ou par l'agenda personnel d'Appien. Car son existence et son contenu sont déjà, en réalité, en germe dans la préface générale : la *Dakikê* et l'*Arabios* continuent la série des livres *kata ethnos* laissée délibérément ouverte par Appien, et relatent des guerres offensives qui relèvent de l'expansionnisme sélectif dont l'historien fait précisément l'éloge dans ce *prooimion*, en tant qu'il ne vise pas à agrandir l'Empire mais à le renforcer de manière ciblée.³⁰ Il faut donc admettre que la section post-augustéenne de l'*Histoire romaine*, et en particulier la partie contemporaine, ne sont rien d'autre que le développement naturel du cadre initialement prévu par Appien.

La genèse de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion est une *crux* des études sur cet auteur. Certes, les principales étapes en sont connues car nous avons conservé plusieurs passages dans lesquels l'historien exprime ses intentions ou justifie ses choix *a posteriori*, nous faisant ainsi pénétrer dans son cabinet de travail. Mais la datation relative de chacune de ces étapes et leur synchronisation avec les différents moments de la longue carrière du sénateur Cassius Dion restent très discutées.³¹ Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ce débat complexe qui nous semble en partie biaisé par un postulat implicitement admis mais contestable : Dion ayant à plusieurs reprises modifié le *terminus* de son *Histoire romaine* (197, 211, puis 229 ap. J.-C.),

²⁹ Voir par exemple : APP. *HR*, Préface 12, 4, à propos de la Sicile (μέχρι κατεστήσαντο αὐτὴν ἐς τὸν κόσμον τὸν παρόντα) ; *Livre Syriaque* 52, 260 (ὅπως μὲν ἔσχον Συρίαν Ὦμαῖοι καὶ συνέστησαν ἐς τὰ νῦν ὄντα, εἰρηται).

³⁰ APP. *HR*, Préface 7, 24-26.

³¹ Voir KEMEZIS (2014) 282-293 pour le dernier état de la question.

on considère généralement qu'il aurait “retenu” son œuvre jusqu'à la fin de sa vie, ne cessant de la compléter et de la réviser,³² cette idée d'une publication tardive voire posthume, n'intervenant qu'après que l'œuvre fut entièrement rédigée (c'est-à-dire en l'occurrence au bout d'environ trente ans), est une projection moderne qui contredit les usages antiques. La publication ‘au fil de l'eau’, par livre ou par groupe de livres, fut en effet la norme pour les œuvres historiographiques, durant toute l'Antiquité – jusqu'à ce que le *codex* commence à remplacer le *uolumen* (IV^e siècle) –, comme en témoignent les *incipit* et les clausules narrativisés (c'est-à-dire rédigés par les auteurs eux-mêmes) qui figurent dans certains livres chez Thucydide, Polybe, Diodore,³³ Denys d'Halicarnasse, Hérodien,³⁴ par exemple, et qui ne s'expliquent que si leur “publication”³⁵ s'est étalée sur un certain laps de temps, fût-il court. Ce qui n'exclut pas la possibilité, comme on l'a vu pour Diodore et comme Photius³⁶ l'atteste pour Eunape, d'une “seconde édition” complète, mais il existe bien d'autres histoires éditoriales. Celle de Polybe par exemple se laisse assez bien reconstituer : il entreprit de rédiger pendant sa captivité à Rome (162-151) les neuf premiers livres

³² KEMEZIS (2014) 282 ; FOULON / MOLIN (2020) XXII.

³³ Au début de chaque livre chez Diodore : rappel du contenu du ou des livres précédents, annonce de ce qui va suivre ; en fin de livre : conclusion brève et formelle (CHAMOUX / BERTRAC [1993] XXIV-XXXV).

³⁴ Par ex. HDN. 2, 15, 6 : “J'exposerai donc dans les livres suivants les plus importantes des entreprises de Sévère” ; 3, 1, 1 : “Le livre précédent a raconté la fin de Pertinax, le meurtre de Julianus, l'arrivée de Sévère à Rome et son expédition contre Niger” ; 3, 15, 7 : “Ce livre a raconté la mort de Sévère et l'avènement de ses fils et successeurs à l'Empire” ; 4, 1, 1 : “Le livre précédent a relaté ce que fut l'action de Sévère pendant les dix-huit ans de son règne” ; 7, 1, 1 : “Le livre précédent a raconté la vie et la mort d'Alexandre, dont le règne dura quatorze ans” ; 7, 12, 9 : “Dans ce livre nous avons montré la révolte de la Libye, le déclenchement de la guerre civile à Rome, les faits et gestes de Maximin, et son arrivée en Italie. La suite des événements sera relatée dans les livres suivants”.

³⁵ “Publication” n'implique pas nécessairement commerce de librairie : des lectures publiques ou privées, la diffusion de livres ou de parties de l'œuvre au sein de cercles restreints sont des pratiques bien attestées pour toute l'Antiquité. Cf. MILLAR (1964) 30-31.

³⁶ PHOT. cod. 77 ; GOULET (2014) 37-48.

d'une histoire dont le point d'aboutissement (*synteleia*) était alors fixée à l'année 168 (Pydna) ; il publia les deux premiers seulement (qui forment la *prokataskeuē*) lors de son retour en Grèce en 150/149 ; puis, à partir de 145/144, revenu d'Afrique où il avait accompagné Scipion Émilien devant Carthage, et jusqu'en 125 au plus tard, il révisa les livres 3 à 9 et rédigea les suivants (10 à 40) à la lumière des événements récents (prise de Carthage et de Corinthe) et dans la perspective dessinée par le nouveau *telos* (146), leur publication s'échelonnant probablement sur ces vingt années.³⁷

Ce cadre étant posé, nous pouvons revenir à la question qui nous occupe, celle de la genèse de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion, qui s'étend dans sa forme actuelle *ab Urbe condita* jusqu'en 229 après J.-C. L'adoption par Dion du modèle livien de "l'histoire universelle romano-centrée" ne doit pas faire oublier qu'il fut d'abord l'historien de l'extrême contemporain puisque son premier ouvrage "publié" (ἐδημοσίευσα)³⁸ concernait les songes et les prodiges qui avaient annoncé l'avènement de Septime Sévère, et qu'il rédigea peu après un récit des guerres civiles (193-197) auxquelles la victoire de Sévère sur Clodius Albinus avait mis fin. Ce second texte (diffusé en petit comité) ayant reçu l'approbation du nouvel empereur, Dion conçut le projet (ou reçut commande) d'un ouvrage de bien plus grande ampleur, rassemblant "tout ce qui concernait les Romains", dans lequel il "incorporerait" le récit des guerres civiles, au lieu de le publier séparément :³⁹ avait-il à l'origine l'intention de faire de l'avènement de Septime Sévère le *telos* de cette histoire au long cours, ou entendait-il, comme il le prétend,⁴⁰ laisser à la Tychè le soin de décider de la date de fin ? Toujours est-il qu'il présente, dans un passage fameux, probablement rédigé

³⁷ FERRARY (1988) 276-291.

³⁸ DIO CASS. 73 [72], 23, 1.

³⁹ C'est ainsi en tout cas que nous comprenons la phrase : καὶ διὰ τοῦτο οὐκέτι ἴδια ἐκεῖνο ὑπολιπεῖν ἀλλ᾽ ἐς τήνδε τὴν συγγραφὴν ἐμβαλεῖν ἔδοξέ μοι (73 [72], 23, 3).

⁴⁰ DIO CASS. 73 [72], 23, 4.

autour de 219, la mort de Septime Sévère (211) comme le *point d'aboutissement* du long travail d'enquête et de rédaction qu'il a mené pendant les vingt-deux dernières années :⁴¹ “J'ai mis dix ans à recueillir tous les faits qui se sont accomplis depuis l'origine des Romains jusqu'à la mort de Sévère, et douze autres années à les rédiger” (73 [72], 23, 4). Cependant, l'histoire (dans tous les sens du terme) ne s'arrête pas là, puisque Dion annonce dans le même passage, à la phrase suivante, que ce *terminus* (qui coïncidait, semble-t-il, avec la fin du livre 77)⁴² sera dépassé : “Quant à la suite, je l'écrirai au fur et à mesure que les événements se produiront.”

Cette suite, qui sera justifiée plus loin, au livre 79,⁴³ est encore, au moment où Dion rédige les livres 73-77, laissée ouverte. Le contraste est donc apparemment net (mais nous reviendrons plus loin sur cette impression) entre “le grand œuvre” soigneusement borné en amont et en aval par des “dates historiquement signifiantes” (752 av. J.-C., 211 ap. J.-C.), dont l'élaboration a pris vingt-deux ans et qui fut peut-être publié sous cette forme (provisoirement) “complète” autour de 219, et cette

⁴¹ KEMEZIS (2014) 282 : “No precise start-date can be established for the 22 years, but one hesitates to place the start long after 197, and it could easily be as early as 195, with end points accordingly in the late 210s.”

⁴² La division en livres pour les deux dernières décades fragmentaires de l'*Histoire romaine* est très hypothétique et a donné lieu à plusieurs tentatives de restitution (BOISSEVAIN [1901] *Praefatio X-XI*). Les fragments (de Xiphilin) attribués par les éditeurs modernes au livre 77 relatent la mort de Septime Sévère et dressent un portrait physique, moral et politique de l'empereur.

⁴³ Dion aurait eu un songe, peu après le mort de Septime Sévère, dans lequel ce dernier lui demandait d'écrire l'histoire du règne de Caracalla (DIO CASS. 79 [78], 10, 1-2) : “Voilà quelle fut l'histoire de cet empereur (Caracalla). Mais avant même qu'il parvînt à la monarchie, son père m'avait prédit en quelque sorte que j'écrirais aussi son histoire. Sévère en effet était déjà mort quand j'eus cette vision : dans une grande plaine, toute l'armée romaine était sous les armes tandis que lui, assis là sur une haute estrade dressée sur un tertre, échangeait quelques paroles avec les soldats ; quand il vit que je me tenais devant lui pour écouter ce qu'il disait, il déclara : ‘Ô Dion, Viens là, tout près de moi, t'informer avec exactitude, en vue d'en faire le récit, de ce qui est dit et de ce qui est fait.’” (traduction FOULON / MOLIN [2020]). Voir KEMEZIS (2014) 286.

“histoire de l’Empire après Septime Sévère”⁴⁴ (livres 78-80) – dont la rédaction se fera désormais au fil de l’eau, son achèvement étant comme laissé au hasard. Or, la fin du livre 80 nous a été miraculeusement conservée par Xiphilin :⁴⁵

“Alexandre … m’honora … en me désignant pour être consul une deuxième fois conjointement avec lui et en promettant de régler lui-même les dépenses liées à cette charge. Mais les prétoriens s’en irritant, il craignit qu’ils ne me missent à mort en me voyant dans tout l’éclat de ma charge et il m’ordonna de passer le temps de mon consulat quelque part en Italie, hors de Rome. C’est ainsi qu’ensuite je revins à Rome et en Campanie, auprès de lui. Après avoir passé quelques jours avec lui et m’être montré aux soldats sans courir le moindre risque, je fus, du fait de mon affection aux pieds, autorisé à rentrer chez moi pour vivre tout le reste de ma vie dans ma patrie, ce qui était d’ailleurs conforme à la volonté de la divinité, qu’elle me signifia très clairement alors que j’étais déjà en Bithynie. Un jour, en effet, j’eus un songe dans lequel elle m’ enjoignait d’écrire à la toute fin de mon histoire les vers que voici : ‘Hector fut soustrait par Zeus aux projectiles, à la poussière, au carnage, au sang et au tumulte’ [Iliade 11, 163-164].”

On voit que dans cet épilogue Dion se montre fidèle au principe annalistique qui structure toute *l’Histoire romaine*, y compris le récit des règnes impériaux, puisqu’il fait coïncider la fin de sa “chronique” avec la fin d’une année consulaire (229). Cependant, cette date, quoique officielle, ne constitue pas, à la différence de l’année 211, un *telos* “reconnu et admis de tous”, ou “historiquement susceptible d’être considéré en soi” :⁴⁶ elle ne fait sens que pour Dion, qui exerça cette année-là le consulat ordinaire (pour la deuxième fois) avec l’empereur Sévère Alexandre, une marque honorifique insigne mais qui se solda par un fiasco et entraîna, avec la maladie, son retrait de la vie

⁴⁴ Pour paraphraser Hérodien, dont l’histoire est intitulée dans les manuscrits qui nous l’ont transmise : ἱστορία τῆς μετὰ Μάρκου βασιλείας (*Histoire de l’empire après Marc Aurèle*). Cette séquence traite de manière complète les règnes de Caracalla, Macrin et Elagabal, et brièvement celui de Sévère Alexandre.

⁴⁵ DIO CASS. 80 [80], 4, 2-5, 3.

⁴⁶ POLYB. 1, 5, 4 ; 3, 1, 5 .

publique.⁴⁷ L'année 229 vit donc à la fois l'élévation du sénateur Dion Cassius aux honneurs suprêmes et la fin de sa carrière politique. Mais le récit se prolonge de façon proleptique un peu au-delà de cette date puisque le narrateur, redevenu simple *priuatus* et rentré dans sa patrie bithynienne “pour y vivre le reste de sa vie”, parachève son *Histoire*⁴⁸ par ce qu'il appelle une “ultime fin” (*ἀκροτελεύτιον*), une citation de deux vers d'Homère – dans lesquels Hector est sauvé par Zeus du champ de bataille –, dont l'interprétation divise encore les modernes :⁴⁹ est-ce par désenchantement et pessimisme quant à l'avenir de l'Empire ou simplement parce que les forces viennent à lui manquer que le sénateur décide de se retirer du cours de l'histoire et que l'historien cesse d'écrire ? Toujours est-il que ce “finale” si personnel, au-delà de ce qu'il révèle des sentiments de l'homme Cassius Dion, pose une question essentielle sur laquelle nous reviendrons dans la seconde partie de notre exposé : celle du risque – assumé ou non – de dérive autobiographique qui menace tout récit d'histoire contemporaine dans lequel le narrateur est aussi un acteur des événements.

Nous avons jusqu'à présent envisagé les sections contemporaines des histoires au long cours uniquement du point de vue de leur genèse, avouée, réelle ou supposée. Il s'agissait de vérifier si elles faisaient ou non partie dès le début du projet d'ensemble, et quelles limites temporelles leur avaient été assignées par l'auteur. C'était, selon nous, un préalable nécessaire à l'enquête

⁴⁷ DIO CASS. 80 [80], 5, 2-3. Traduction FOULON / MOLIN (2020) légèrement modifiée.

⁴⁸ Sur ordre du *daimonion* (qu'il appelle ailleurs Tychè), qui est le véritable commanditaire de son Histoire du début jusqu'à la fin : “Cette déesse [Tychè] m'encourageant à écrire l'histoire lorsque je me tenais sur la réserve et que je craignais de m'en charger, me fortifiant dans des songes lorsque la difficulté me faisait renoncer à mon entreprise, et me donnant la flatteuse espérance que, dans la suite, le temps laisserait subsister mon œuvre sans la ternir en rien, j'ai eu, vraisemblablement, en elle un surveillant pour régler ma conduite dans la vie, et c'est pour cette raison que je lui suis dévoué” (73 [72], 23).

⁴⁹ Voir en dernier lieu FOULON / MOLIN (2020) LVII-LVIII et note *ad loc.*

que nous abordons maintenant et qui porte quant à elle sur la structuration et la mise en récit de ces séquences et, pour commencer, sur leur intégration au sein d'une œuvre qui se déploie sur le temps long et embrasse plusieurs passés, plus ou moins éloignés du point d'aboutissement.

2. Principes et formes de la narration dans les sections d'*histoire contemporaine*

Toutes les histoires au long cours ne comportent pas nécessairement, comme celles de notre corpus, une section consacrée aux événements les plus récents. Alors que les *Antiquités juives* de Flavius Josèphe racontent l'histoire du peuple juif depuis la création du monde jusqu'aux prémisses de la révolte de la Judée contre Rome en 66 ap. J.-C., les événements dont il fut l'exact contemporain, le témoin et, dans certains cas, l'acteur font l'objet d'un traitement séparé dans deux ouvrages de nature différente et qui n'entretiennent aucun rapport génétique avec les *Antiquités*. La *Guerre des Juifs*, une monographie associant guerre étrangère et guerre civile, dans laquelle l'imitation de Thucydide et de Polybe est patente,⁵⁰ a été rédigée avant les *Antiquités*. Quant au *Bios*, que Josèphe annonce à la fin du livre 20 des *Antiquités juives* et qui figure à leur suite dans les manuscrits,⁵¹ il n'est pas pour autant leur complément : il ne s'agit d'ailleurs pas d'une "autobiographie" à proprement parler – le genre n'existe pas encore – ni d'un texte historiographique, mais de la réponse argumentée de Josèphe aux attaques que Juste de Tibériade venait de publier contre son action en tant

⁵⁰ HADAS-LEBEL (1999).

⁵¹ Jos. *AJ* 20, 266-267 : "Peut-être ferais-je une œuvre qui ne provoquera pas l'envie en parlant brièvement de ma famille et de ce que j'ai fait au cours de mon existence, tant que vivent encore ceux qui pourraient ou me réfuter ou bien témoigner en ma faveur. C'est sur ces sujets que me mettrai le point final à l'ouvrage sur les Antiquités comprenant vingt livres et soixante mille lignes. Et si Dieu le permet, j'y évoquerai deci-delà la guerre et tout ce qui nous est arrivé jusqu'à ce jour..."

gouverneur militaire de Galilée et contre son récit de la révolte juive contre les Romains :⁵² insérer cette réfutation en annexe ou en appendice aux *Antiquités* à paraître prochainement avait pour seul but de lui assurer une efficacité immédiate et une large diffusion.⁵³ Dexippe d'Athènes constitue un autre cas de figure, puisqu'il y avait recouvrement chronologique partiel entre sa *Xρονικὴ ἱστορία*, une histoire universelle d'inspiration diodoréenne qui s'étendait des temps grecs mythiques jusqu'au règne de Claude II inclus (268-270) –, et les *Scythica*, dans lesquels l'historien relatait en détail des événements déjà évoqués sommairement au dernier livre de son *Histoire* (les opérations militaires menées par Rome entre 250 et 271 contre diverses tribus du Nord) : il est très probable que c'est le rôle qu'il avait personnellement joué dans la résistance athénienne à l'invasion des *Heruli* en 267 qui l'avait incité à raconter à nouveau, de manière plus complète, et cette fois selon les conventions de l'historiographie thucydidéenne semble-t-il, la riche histoire militaire du milieu du III^e siècle.⁵⁴ Malheureusement, les fragments de Dexippe conservés, dont l'attribution à l'une ou l'autre œuvre par les citateurs et florilèges byzantins est souvent flottante, ne permettent pas de comparer la façon dont les mêmes événements étaient relatés dans l'histoire universelle et dans la monographie d'histoire contemporaine.

Ces deux exemples aident selon nous à comprendre quelles solutions, au moins théoriques, s'offraient aux auteurs de notre corpus pour intégrer la période contemporaine au sein de leur histoire universelle ou *ab Urbe condita*. Tout, justement, est affaire de périodisation. Chez Diodore, le temps est divisé en trois grandes séquences et à chacune correspond une série de livres : les événements antérieurs à la guerre de Troie (livres 1 à 6) ; les événements qui vont de la guerre de Troie jusqu'à la mort d'Alexandre (livres 7 à 17) ; les événements qui vont de

⁵² BNJ 734 T5f.

⁵³ PELLETIER (1959) XVII-XVIII.

⁵⁴ MILLAR (1969) 23-25 ; MARTIN (2006) 168-256 ; MECELLA (2013) 71-118.

l'époque des Diadoques jusqu'au début de la guerre des Gaules (livres 18 à 40).⁵⁵ Ce séquençage, annoncé dans la préface générale, repose sur la distinction entre temps mythiques et temps historiques et, à l'intérieur des temps historiques, entre les événements anciens et ceux postérieurs à la mort d'Alexandre, auxquels est dévolu le plus grand nombre de livres (23) : c'est donc à cette histoire *récente* (celle des deux derniers siècles) que Diodore accorde la plus grande importance, sans doute parce qu'il peut se flatter d'être le premier à en produire un exposé d'ensemble ; quant aux décennies *contemporaines*, c'est-à-dire correspondant à son propre *floruit* (*ca* 90-30 av. J.-C.), elles ne sont pas identifiées comme telles et font partie intégrante de cette période *post mortem Alexandri* que nous appelons hellénistique, s'insérant de manière fluide dans une *historia continua* qui "ramasse, dans les limites d'une seule synthèse, les événements passés dans leur enchaînement, se prête à une lecture aisée et favorise une appréhension des faits facile et complète".⁵⁶ Cette unité et cette cohérence sont en partie assurées par le fait que la *persona* de l'historien ne varie pas, celle d'un narrateur externe d'événements dont il ne se présente jamais ni comme un acteur ni comme un observateur engagé.⁵⁷

Il va en tout autrement chez Cassius Dion. Ce dernier fait précisément commencer la période dont il est le contemporain en 180, avec un événement qui marqua son entrée dans l'âge adulte et l'éveil de sa conscience historique : il assista avec son père en octobre de cette année-là au premier discours de Commode au sénat, sept mois après le décès de son père Marc Aurèle.⁵⁸ Or cette date n'a pas seulement une signification personnelle pour l'historien : elle marque également, selon lui, le

⁵⁵ DIOD. SIC. 1, 4, 6-7.

⁵⁶ DIOD. SIC. 1, 3, 8.

⁵⁷ Les seules références "à son temps" faites par Diodore se trouvent dans les livres relatifs au passé ancien, pour souligner des permanences, des continuités ($\muέχρι τοῦ καθ' ἡμᾶς βίου$, $\muέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς καιρῶν$, $\muέχρι τῶν νεωτέρων καιρῶν$): par ex. 1, 61, 4 ; 3, 59, 7 ; 3, 66 ; 4, 30, 4 ; 12, 26, 2.

⁵⁸ DIO CASS. 73 [72], 4, 2-3. Comme l'exige la règle, il a dix-sept ans révolus (cf. DIO CASS. 52, 20, 1).

passage d’“une royauté d’or” (les règnes impériaux d’Auguste à Marc Aurèle) à “une royauté de fer et de rouille” incarnée par Commode mais aussi par tous ses successeurs jusqu’à Sévère Alexandre.⁵⁹ En réactivant et en renouvelant le *topos* littéraire de la succession des âges des métaux,⁶⁰ Dion souligne donc de manière métaphorique une forte césure entre l’avant et l’après Marc Aurèle, une périodisation qui découle du sens qu’il donne à la marche de l’histoire et qui, du fait de sa propre implication dans les événements, induit un nouveau mode narratif, comme nous le verrons plus loin. Le risque est alors patent d’une “monographisation” c’est-à-dire d’une autonomisation du récit d’histoire contemporaine.

En tout cas, l’exemple de Dion montre le danger d’une approche purement *génétique* de ces œuvres, qui tend à occulter d’autres niveaux de structuration et de sens : les trois derniers livres de l'*Histoire romaine* (78-80) qui, comme on l’a vu plus haut, n’ont pas le même statut éditorial que le “grand œuvre” (livres 1 à 77, dont le *telos* tombe en 211), s’inscrivent pourtant dans la même période “métaphorique” que les livres 73 à 77 (“la royauté de fer et de rouille”).

S’agissant d’autre part du “discours de la méthode” porté par les historiens de notre corpus, force est de constater que ce qui a été conservé par la tradition directe et indirecte manque de substance et d’originalité. De façon générale, les historiens grecs d’époque impériale se cantonnent à quelques déclarations de principe sur l’histoire ‘servante de la vérité’, sur le nombre et la qualité des sources qu’ils ont consultées et confrontées entre

⁵⁹ DIO CASS. 72 [71], 36, 4 : Après un long éloge de Marc Aurèle il conclut : “Une seule chose fut mise sur le compte de son infortune : c'est qu'après avoir élevé et instruit son fils aussi bien que possible, [Marc Aurèle] fut complètement déçu dans ses espérances. Il faut, dès à présent, parler de ce fils, puisque, pour les Romains de ce temps et pour nous aujourd’hui, l'histoire est tombée d'un règne d'or dans un règne de fer et de rouille.”

⁶⁰ Cette métaphore est aussi une manière ironique de répondre à Commode, qui avait obtenu du sénat que son règne fût qualifié d’âge d’or (DIO CASS. 73 [72], 15, 6).

elles, sur l'originalité et l'utilité du sujet qu'ils ont choisi de traiter.⁶¹ On trouve toutefois chez des auteurs de monographies d'histoire contemporaine des considérations plus directement inspirées de Thucydide et de Polybe, mais terriblement réductrices puisqu'elles semblent ignorer la dimension anthropologique de l'histoire de Thucydide qui excède le cadre du récit d'une seule guerre, fût-elle la plus importante de toutes, ainsi que les subtiles définitions que Polybe donne de "l'histoire universelle" et de "l'histoire pragmatique". C'est ainsi que Josèphe, au début de son *Bellum Judaicum*, fait l'éloge de ce qui est probablement une création de la rhétorique d'école : "l'historien de son temps", le seul capable, selon lui, par son information autoptique et le recours à des témoins vivants, de produire une relation véridique des événements ; et si la collecte et la vérification de ces témoignages exigent de lui beaucoup de travail et même du courage, cet historien a la satisfaction et la fierté d'écrire une histoire entièrement nouvelle, qui aura le statut de "source primaire" pour les générations futures :⁶²

"Les historiens anciens se sont appliqués, chacun de son côté, à écrire l'histoire de leur propre temps, travail où le fait d'avoir été contemporains des événements donnait de la clarté au récit et où le mensonge les eut déshonorés aux yeux de gens qui connaissaient les faits. À coup sûr, livrer à la mémoire des hommes des événements dont l'histoire n'avait pas encore été écrite et présenter à la postérité les événements dont on a été contemporain et digne de louange et d'estime. L'auteur courageux n'est pas celui qui remanie simplement la composition et le plan d'un autre mais celui qui, outre qu'il dit du neuf, donne au corps de son histoire une structure qui lui est propre... ."⁶³

Josèphe insiste aussi sur le fait que, relatant une expérience partagée par sa génération et dont la mémoire est encore vivante, "l'historien de son temps" courrait, s'il mentait, le risque d'être désavoué et déshonoré. Cette idée selon laquelle cet historien se

⁶¹ Voir par exemple DION. HAL 1, 1-4.

⁶² Cf. POLYB. 9, fr. 2.

⁶³ JOS. BJ, Préface 14-15 traduction PELLETIER (1975).

place pour ainsi dire sous le regard et le contrôle de ses contemporains se trouve également chez Hérodien.⁶⁴ Cela dit, on sait bien que la référence explicite ou implicite à Thucydide ou à Polybe, loin d'exprimer une véritable filiation, sert d'abord et surtout de label de qualité à leurs prétendus zélateurs, et que l'imitation de Thucydide, quand elle transparaît dans leur récit, est uniquement d'ordre stylistique et littéraire : la mention et la critique des sources, écrites ou orales, sont le plus souvent inexistantes. Chez Hérodien, par exemple, les occurrences des verbes “voir” et “entendre dire”, nombreuses dans la préface, sont en revanche rarissimes dans la narration elle-même. Cette dernière, lisse et univoque, ne fait jamais état de divergences entre les sources, et le mélange d'informations de première et de seconde main y est si homogène qu'il est impossible de savoir si l'auteur était présent à telle occasion ou non : Hérodien, si discret sur sa propre personne, l'est aussi sur son travail d'historien.⁶⁵

Les commentaires méthodologiques de Cassius Dion s'agissant de l'histoire contemporaine tranchent avec ces lieux communs. On les trouve principalement dans deux passages fameux, entre lesquels sa position a manifestement évolué. Dans le premier, au livre 53, 19, Dion explique pourquoi il n'est pas possible d'écrire l'histoire de l'époque impériale comme celle de l'époque républicaine. Il oppose la publicité des mesures officielles adoptées par le Sénat et le peuple sous la République au secret qui entoure les décisions prises par le pouvoir impérial, et en conclut que l'absence ou la non-fiabilité des sources rend plus difficile le travail de l'historien à partir de l'époque d'Auguste : le changement de régime entraîne un changement de

⁶⁴ “Ce sont les événements postérieurs à la mort de Marc Aurèle dont j'ai ma vie durant été le témoin oculaire ou auriculaire et auxquels j'ai même pris part dans les fonctions impériales ou publiques que j'ai assumées, qui constitue le sujet de mon récit” (HDN. 1, 2, 5). “Pour moi je n'ai pas pris chez autrui les faits historiques que je relate : loin d'être inconnus et sans témoin, il restent encore présents dans la mémoire de mes lecteurs et j'ai mis un soin scrupuleux à les recueillir et à les mettre en œuvre” (HDN. 1, 1, 3).

⁶⁵ Sur cette question, voir *infra*.

méthode. À cette difficulté s'en ajoute une autre, qui est la taille de l'Empire romain et la multiplicité des événements : il est impossible de savoir tout ce qui se passe, et donc d'en donner un récit précis. C'est pourquoi, dit-il, il reproduira la version officielle des événements, quelle qu'elle soit, tout en se réservant la possibilité de proposer une version alternative appuyée sur des preuves tirées de ce qu'il aura entendu ou vu.⁶⁶ Comme dépassé par l'ampleur et la difficulté de sa tâche, Dion renonce, semble-t-il, à produire un récit qui soit marqué de bout en bout du sceau de l'*alētheia* et de l'*acribēia*. Cependant, au livre 73, il annonce un changement de méthode qui induit un nouveau mode narratif. En effet, après avoir relaté l'exhibition ridicule de Commode en gladiateur à l'amphithéâtre, il concède qu'il n'aurait pas en d'autres circonstances mentionné ce non-événement, indigne de figurer dans une histoire, mais ajoute :

“Comme ce spectacle était donné par l'empereur et que, étant moi-même présent, j'ai tout vu et j'ai participé à chacune des discussions, j'ai pensé qu'il était approprié de ne rien dissimuler de ces choses mais de les transmettre, comme s'il s'agissait de choses très importantes et tout à fait nécessaires, à la mémoire de ceux qui viendront après nous. Et toutes les autres actions qui ont été accomplies de mon temps, j'en ferai la description avec plus de minutie (*λεπτουργήσω*) et de détails (*λεπτολογήσω*) que les précédentes pour la raison que j'y ai été impliqué et que je ne connais personne, parmi ceux qui sont capables d'écrire l'histoire valablement, qui en ait une connaissance aussi fine que moi.”⁶⁷

On voit donc qu'il n'y a pas seulement coïncidence temporelle entre l'avènement de “l'âge de fer et de rouille” et l'accession du jeune Dion au statut de témoin oculaire mais que ce statut conduit aussi Dion l'historien à adapter sa méthode, qui sera désormais essentiellement autoptique, et surtout non discriminante : alors qu'il affectait auparavant de ne relater que les événements qu'il estimait “dignes de mention ou de mémoire”

⁶⁶ MILLAR (1964) 37-38 ; MANUWALD (1979) 93-97 ; KEMEZIS (2014).

⁶⁷ DIO CASS. 73 [72], 18, 3-4.

– quelque sens qu'il donnât à ce qualificatif⁶⁸ –, désormais tout ce à quoi il aura assisté méritera, pour cette seule raison, de devenir récit d'histoire. L'envers de la médaille, dira-t-on, est que ce qui échappe à son attention échappe aussi au récit. Or, ce n'est pas, en pratique, entièrement le cas : si la stratégie rhétorique de Dion consiste ici à insister sur l'autopsie, il distingue ailleurs⁶⁹ entre les événements dont il a été l'observateur direct et qui font l'objet pour cette raison d'une relation détaillée,⁷⁰ et ceux qui se sont déroulés en son absence (soit à Rome soit en dehors de Rome) et dont il donne un simple résumé, fondé sur des témoignages de seconde main (ἐξ ἀλλοτρίας παραδόσεως).⁷¹ Bref, tout ce que semble promettre Dion pour les livres 73 à 80 finaux, c'est un récit d'"histoire immédiate", saisi sur le vif, à hauteur d'homme, non sélectif, dont le seul but semble être d'enregistrer, de consigner les faits à titre conservatoire pour les générations à venir. Ce travail "primaire" n'a rien à voir avec la méthode longue et laborieuse adoptée pour le corps de l'œuvre : collation, critique et sélection des sources, puis rédaction. Il manque aussi à ce récit – essentiellement anecdotique –, à ce "discours du particulier", la dimension réflexive et métadiscursive qui, dans les livres républicains, était portée par les nombreux

⁶⁸ ἀξιόλογου, ἀξιον λόγου, ἀξιον μνήμης ; voir par exemple DIO CASS. 40, 31, 1 ; 43, 25, 1 ; 55, 28, 2 ; 57, 14, 1 ; 59, 22, 5. Cette notion est commune à beaucoup d'historiens (Polybe, Denys d'Halicarnasse) mais jamais explicitée.

⁶⁹ C'est surtout le cas pour la partie qui va au-delà de la mort de Septime Sévère : si Dion dit avoir donné des règnes de Caracalla et d'Elagabal un récit détaillé (dont il ne reste pour nous que le résumé de Xiphilin), pour la suite et jusqu'à son deuxième consulat en 229, il doit se limiter à un récit sommaire (80 [80], 1, 2) : τὰ δὲ λοιπὰ ἀκριβῶς ἐπεξελθεῖν οὐχ οἶδες τε ἐγενόμην διά τὸ μὴ ἐπὶ πολὺν χρόνον ἐν τῇ Ἀριστοτελεῖ... κεφαλαιώσας μέντοι ταῦτα, ὅσα γε καὶ μέχρι τῆς δευτέρας μου ὑπατείας ἐπράχθη, διηγήσομαι.

⁷⁰ DIO CASS. 76 [75], 4, 1-5 ; 76 [75], 8, 1 ; FOULON / MOLIN (2020) XXV-XXVI.

⁷¹ DIO CASS. 73 [72], 4, 2. Dion avait des informateurs au sénat et dans les provinces. Par exemple son information sur le séjour d'Elagabal à Nicomédie à l'hiver 218/219 provient explicitement de deux sources (79 [78], 7, 4) : "d'hommes dignes de foi", probablement des Romains installés sur place ; de l'enquête qu'il a lui-même "menée avec soin et de près, depuis Pergame, cité dont Macrin [lui] avait confié la charge". MILLAR (1964) 121-122. Il avait également accès à des documents écrits (archives du sénat) : BARNES (1984) ; LETTA (2016) 251-252.

passages gnomiques insérés dans les discours ou assumés en première personne par l'auteur dans ses commentaires : s'y exprimait une réflexion sur la nature humaine, une anthropologie proprement thucydidéenne⁷² dont l'absence ici peut s'expliquer, entre autres, par la nécessité pressante d'enregistrer les faits à mesure qu'ils se produisent, et donc par le manque de recul par rapport à eux. Mais tous ces renoncements sont sans doute le prix à payer par Dion pour que sa narration, désormais affranchie du discours officiel et de la propagande des mauvais empereurs, puisse renouer avec la vérité et la précision.⁷³

Dans toutes les histoires contemporaines mentionnées ou étudiées dans cet exposé, à l'exception de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile,⁷⁴ les auteurs interviennent dans le récit, de façon continue ou ponctuelle, à un moment ou un autre, comme acteurs des événements. Même Appien est dans ce cas, comme en témoigne le plus long des deux seuls fragments conservé de son *Arabios*⁷⁵ où il relate à la première personne du singulier un souvenir personnel relatif à la révolte juive des années 116-117, une périlleuse traversée du désert probablement nécessitée par une mission officielle, lors de laquelle il fut poursuivi par des Juifs rebelles.⁷⁶ Ce récit précis, vif, mouvementé, teinté d'humour, où l'auteur analyse ses propres émotions, laisse entrevoir un autre Appien et permet peut-être aussi de se faire une idée de l'*Autobiographie* (entièrement perdue) que la tradition lui attribue. Mais cet emploi de la première personne n'est pas la norme chez les historiens antérieurs à

⁷² BERTRAND / COUDRY / FROMENTIN (2016) 312-314.

⁷³ Pour autant la réflexion sur les événements n'est pas absente du récit de "la monarchie de fer et de rouille": elle s'exprime à travers la dénonciation explicite ou implicite des maux de son temps et des dysfonctionnements du régime impérial (indiscipline de l'armée, incomptance des dirigeants) au point qu'on peut y voir une contre-récit de la propagande dynastique sévérienne (KEMEZIS [2014] 143-146 ; [2020]).

⁷⁴ HAU (2018).

⁷⁵ GOUKOWSKY (2020a) 39-43.

⁷⁶ GOUKOWSKY (2001) pense qu'Appien avait été chargé par les Grecs d'Alexandrie de transmettre un message à Trajan.

Appien (Thucydide, Polybe, Flavius Josèphe) : quand le narrateur est impliqué dans les événements, il objective dans son récit sa “*persona historique*” en la désignant par son nom et à la troisième personne du singulier et réserve la première personne à sa “*persona historienne*” (commentaires extra ou métadiscursifs).⁷⁷ Hérodien, à cet égard, constitue une exception : il ne se nomme jamais et bien qu'il ait été un ‘spectateur engagé’ de l'histoire de son temps, les passages à la première personne du singulier ou du pluriel sont rares, et même dans ces passages, il ne parle pas directement de lui. Tout se passe en outre comme si l'homme s'effaçait totalement derrière l'historien, au point que, sur le plan chronologique, la durée de sa propre vie et l'amplitude temporelle de l'œuvre se superposent exactement.⁷⁸

Cependant, dans ces constructions textuelles que sont les “Moi” auctoriaux, la perméabilité entre les différents rôles est patente. Ainsi, l'identité de Cassius Dion comme sénateur (son Moi extra-textuel) n'est pas seulement un fait historique mais un aspect essentiel de sa *persona* de narrateur, et les deux d'ailleurs tendent d'ailleurs à se confondre, à partir du livre 73, avec l'emploi de plus en plus fréquent dans le récit de la première personne. Cependant, en dehors des tout derniers livres où s'affirme le “Je” singulier, cette première personne est plurielle, la *persona* historique de Dion n'est pas individualisée mais incluse dans un “Nous” collectif : “Nous, les sénateurs” (*ἡμεῖς βουλευταῖ*). Or, ce collectif est systématiquement montré comme *passif* : il observe, il ressent des émotions mais ne participe pas.⁷⁹ Dion, dans cette partie de son histoire, n'apparaît pas, au travers les anecdotes qu'il rapporte, comme un *insider* privilégié et son intention n'est pas que ses lecteurs le voient comme tel : la position constante de l'historien est de faire ressortir l'inaction

⁷⁷ À vrai dire, si ce partage des rôles est très net chez Polybe (à partir du livre 24), il l'est beaucoup moins chez Thucydide qui parfois parle de l'historien à la troisième personne (clausules d'année et/ou de livre : par ex. 2, 103, 2 ; 3, 25 ; 3, 88, 4 ; 6, 93, 4) et de son personnage historique en disant “Je” (par ex. 6, 26, 1-6).

⁷⁸ HDN. 1, 2, 5 (cf. *supra* note 64).

⁷⁹ WARD (2011) 38-68.

des sénateurs et leur incapacité à influer sur le cours des événements, voire leur hypocrisie et leur lâcheté. Ce qui est frappant, c'est que Dion aligne son comportement sur celui peu glorieux du sénat.⁸⁰ Il ne se désolidarise jamais de ses collègues⁸¹ et ne se montre jamais sous un jour exemplaire ou plus flatteur. Cette représentation est donc de toute évidence une construction narrative et non le reflet exact d'une réalité historique. Pourquoi Dion a-t-il fait ce choix ? Probablement pour démontrer à ses lecteurs le caractère inévitable d'un tel comportement à une telle époque mais aussi pour laisser toute latitude à sa *persona* d'historien de fustiger les mauvais empereurs et leurs serviteurs, une liberté dont le sénateur Dion, engagé et englué dans les affaires de son temps, n'avait pu user.⁸²

L'étude que nous avons tenté de mener portait sur un corpus éclaté, fragmentaire, tributaire des aléas de la transmission manuscrite, non représentatif de l'ensemble de la production des histoires au long cours, et dont le rassemblement pouvait paraître artificiel, eu égard à l'hétérogénéité fondamentale des œuvres soumises à comparaison. Qu'y a-t-il en effet de commun entre la *Bibliothèque historique* de Diodore et l'*Histoire romaine* de Cassius Dion, entre l'œuvre d'Éphore et celle de Polybe, autrement dit entre les histoires universelles ‘à la grecque’ et les histoires romano-centrées ? Car Polybe a beau vouloir inscrire ses *Histoires* dans la prestigieuse tradition de la *κοινὴ ἱστορία*, la rupture est profonde entre lui et ses prédécesseurs, à la fois sur le plan géopolitique (succession des empires, modification du centre de gravité de l'*oikoumenē*) et sur le plan historiographique (histoire téléologique, construction du sens fondée sur une lecture presque exclusivement politique et institutionnelle des événements). C'est pourquoi nous avons dû conduire des études de cas plutôt que de chercher à reconstituer

⁸⁰ Par ex. DIO CASS. 74 [73], 12, 2-3 ; 76 [75], 4, 2 ; 80 [80], 2, 5-6.

⁸¹ DIO CASS. 78 [77], 17, 2.

⁸² SCOTT (2018).

l’histoire d’un pseudo-sous-genre historiographique. En revanche, il nous a été possible, pour chacune des œuvres au long cours que nous avons étudiées, de scruter le point de basculement, celui où l’historien des périodes anciennes devient historien de son temps, que cette transformation soit affirmée, revendiquée, voire théorisée, ou non. Au-delà des différences, nombreuses là encore, qui tiennent à la personnalité des auteurs, à leur histoire personnelle, à leur engagement public, au contexte historique, aux multiples influences culturelles qui ont pu déterminer chez eux les modalités de l’écriture de l’histoire et de l’écriture de soi, des constantes apparaissent cependant, qui dessinent la *persona* de “l’historien contemporain” (que ce dernier écrive une “histoire universelle” ou une monographie) et qu’on ne saurait réduire à une collection de lieux communs déconnectés de la pratique effective de ces historiens. Écrire l’histoire de son temps, quel que soit ce temps, soumet en effet à celui qui se lance dans l’entreprise à un haut niveau d’exigence : il éprouve tout à la fois la conscience et la fierté (le plus souvent sincères) de relater ce qui ne l’a encore jamais été, d’être le *primus auctor*, son œuvre étant destinée de ce fait à devenir, pour les générations futures, une “source primaire” ; mais il entretient aussi avec son lectorat immédiat une relation complexe et non dépourvue de risques puisque, partageant avec son public une commune expérience de vie, il fait de lui le juge de la véracité de son récit, le danger étant évidemment d’une tout autre nature quand l’historien contemporain travaille à la manifestation de ce qu’il considère être la vérité, en contredisant l’histoire officielle ou la propagande impériale. C’est pourquoi on ne saurait – décidément pas – conclure avec P. Veyne⁸³ que l’histoire de l’historiographie antique se résume à un “problème purement littéraire et philologique qui n’intéresse pas la philosophie de l’histoire” et que le temps est un impensé des historiens anciens.

⁸³ VEYNE (1971) 111-112.

Bibliographie

- BARNES, T.D. (1984), “The Composition of Cassius Dio’s *Roman History*”, *Phoenix* 38.3, 240-255.
- BERTRAND, E. / COUDRY, M. / FROMENTIN, V. (2016), “Temporalité historique et narration”, in V. FROMENTIN *et al.* (éd.), *Cassius Dion. Nouvelles lectures* (Bordeaux), 303-316.
- BOISSEVAIN, U.P. (1901), *Cassii Dionis Cocceiani Historiarum quae supersunt*. Vol. III (Berlin).
- BOUDON-MILLOT, V. (2007), *Galien. Tome I, Introduction générale, Sur l’ordre de ses propres livres, Sur ses propres livres, Que l’excellent médecin est aussi philosophe*. Texte, traduction et notes (Paris).
- CHAMOUX, F. / BERTRAC, P. (1993), *Diodore de Sicile, Bibliothèque historique*. Introduction générale et livre I (Paris).
- ENRICO, M. (2019), *Παρθικά – Parthica. Ricerche sulla storiografia greco-latina di età imperiale sull’impero partico. Il caso della Παρθική pseudo-appianea* (Thèse Université Paris-Sorbonne et Università degli studi di Genova).
- FERRARY, J.-L. (1988), *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique* (Rome).
- FOULON, E. (2001), “Polybe et l’histoire universelle”, in J. LECLANT / F. CHAMOUX (éd.), *Histoire et historiographie dans l’Antiquité. Actes du 11^{ème} colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 13 & 14 octobre 2000* (Paris), 45-82.
- FOULON, E. / MOLIN, M. (2020), *Dion Cassius, Histoire romaine. Livres 78, 79, 80*. Texte, traduction et notes (Paris).
- FROMENTIN, V. (2008), “Ordre du temps et ordre des causes : *archè* et *aitia* chez Thucydide, Polybe et Denys d’Halicarnasse”, in B. BUREAU / C. NICOLAS (éd.), *Commencer et finir. Débuts et fins dans les littératures grecque, latine et néolatine. Actes du colloque organisé les 29 et 30 septembre 2006 à l’Université Jean-Moulin-Lyon 3 et l’ENS-LSH*. 2 vol. (Lyon), 59-70.
- GOUKOWSKY, P. (2001), “Un ‘compilateur’ témoin de son temps : Appien et la révolte juive de 117 ap. J.-C.”, in J. LECLANT / F. CHAMOUX (éd.), *Histoire et historiographie dans l’Antiquité. Actes du 11^{ème} colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 13 & 14 octobre 2000* (Paris), 167-203.
- (2004), “Diodore de Sicile, Pompéien repenti?”, *CRAI*, 599-622.
- (2020a), *Appien, Histoire romaine*. La destinée d’Appien, la tradition indirecte, la préface, les fragments des livres I-V (Paris).
- (2020b), *Diodore de Sicile, Bibliothèque historique*. Fragments livres XXXIII-XL (Paris).

- GOULET, R. (2014), *Eunape de Sardes, Vies de philosophes et de sophistes*. Vol. 1, Introduction (Paris).
- HADAS-LEBEL, M. (1999), “Flavius Josèphe entre Polybe et Jérémie”, *Ktèma* NS 24, 159-165.
- HAU, L.I. (2018), “Narrator and Narratorial Persona in Diodoros’ *Bibliothèke* (and their Implications for the Tradition of Greek Historiography)”, in L.I. HAU / A. MEEUS / B. SHERIDAN (éd.), *Diodoros of Sicily. Historiographical Theory and Practice in the Bibliothèke* (Louvain), 277-301.
- KEMEZIS, A.M. (2014), *Greek Narratives of the Roman Empire under the Severans. Cassius Dio, Philostratus and Herodian* (Cambridge).
- (2020), “Cassius Dio and the Senatorial Memory of Civil War in the 190s”, in C.H. LANGE / A.G. SCOTT (éd.), *Cassius Dio, The impact of Violence, War and Civil War* (Leyde), 257-288.
- LETTA, C. (2016), “L’uso degli *acta senatus* nella *Storia romana* di Cassio Dione”, in V. FROMENTIN *et al.* (éd.), *Cassius Dion. Nouvelles lectures* (Bordeaux), 243-258.
- MANUWALD, B. (1979), *Cassius Dio und Augustus. Philologische Untersuchungen zur den Büchern 45-56 des dionischen Geschichtswerkes* (Wiesbaden).
- MARTIN, G. (2006), *Dexipp von Athen. Edition, Übersetzung und begleitende Studien* (Tübingen).
- MECELLA, L. (2013), *Dexippo di Atene. Testimonianze e frammenti* (Tivoli).
- MILLAR, F. (1964), *A Study of Cassius Dio* (Oxford).
- (1969), “P. Herennius Dexippus: The Greek World and the Third-Century Invasions”, *JRS* 59, 1-2, 12-29.
- PELLETIER, A. (1959), *Flavius Josèphe, Autobiographie*. Texte et traduction (Paris).
- (1975), *Flavius Josèphe, Guerre des Juifs*. Livre I, Texte, traduction et notes (Paris).
- SCOTT, A.G. (2018), “Cassius Dio’s Contemporary History as Memoir and its Implications for Authorial Identity”, in F. CAIRNS / T. LUKE (éd.), *Ancient Biography. Identity through Lives. Papers of the Langford Latin Seminar* 17 (Prenton), 229-251.
- VEYNE, P. (1971), *Comment on écrit l’histoire* (Paris).
- WARD, J.S. (2011), *Watching History Unfold. The Uses of Viewing in Cassius Dio, Herodian and the Historia Augusta* (Ph.D. New York University).

DISCUSSION

R. Nicolai : Soltanto una breve nota per sottolineare un contributo importante della relazione di Valérie Fromentin. A mio avviso è di cruciale importanza aver messo a fuoco il problema delle modalità di pubblicazione e delle fasi redazionali, problema complesso che non può essere affrontato con i metodi, altamente ipotetici, della questione tucididea ottocentesca. Per questo motivo convido il metodo di indagare a partire dalle affermazioni dei vari autori. Ad esempio, in Diod. Sic. 40, fr. 9 Goukowsky va segnalata la presenza del lessico della revisione critica ($\deltaιορθωθῆναι$) e della pubblicazione ($\piροεξεδόθησαν$); in particolare quest'ultimo termina indica una pubblicazione anticipata, analoga a quella nota per le *Argonautiche* di Apollonio Rodio. Peraltra il passo di Diodoro può essere utilizzato per gettare luce sulle informazioni molto discusse e controverse sulla *proekdosis* di Apollonio.

V. Fromentin: Ce fragment de Diodore constitue un témoignage rare car les historiens anciens sont généralement peu diserts sur les modalités de rédaction et de circulation de leurs œuvres, si bien que les modernes leur ont souvent attribué des pratiques éditoriales anachroniques, oubliant que dans la majeure partie des cas, le livre à pages (*codex*) qui nous est familier n'avait pas encore remplacé les *uolumina* de papyrus et que ces historiens, qui écrivaient pour être lus (d'abord) par leurs contemporains, dans l'espoir d'y gagner de leur vivant quelque notoriété, n'attendaient pas d'avoir rédigé l'intégralité de leur ouvrage (qui comptait souvent plusieurs dizaines de livres-rouleaux) pour le diffuser : aussi la publication du texte au fil de l'eau (par livre ou groupe de livres) était-elle probablement la norme. Pour l'époque impériale, la question est parasitée par le

présupposé (évoqué par A. Kemezis dans sa communication), selon lequel un récit d'histoire ne pouvait avoir pour sujet l'empereur qui régnait au moment de sa mise en circulation, ce qui a conduit, dans le cas d'Hérodien, historien contemporain des années 180-238, à supposer que son *Histoire* aurait été entièrement rédigée et publiée après coup, c'est-à-dire à partir de 240-250. Or les *incipit* et les clauses de chacun des sept livres plaident en faveur d'une autre hypothèse, celle d'une chronique élaborée au fil du temps et d'abord diffusée en cercle restreint, livre après livre, avant de faire l'objet d'une édition complète, peut-être posthume, peut-être l'une des toutes premières sur *codex*, pour laquelle le *prooimion* du livre 1 aurait été actualisé.

N. Luraghi: Choosing an endpoint for a historical narrative is, among other things, a way of determining the meaning of that narrative. This notion can be traced quite early in Greek historiography. Thucydides' argument about the duration of the Peloponnesian War (5, 26) is implicitly also about the length of his history thereof (one thinks of his peculiar opening sentence "Thucydides wrote the war", with the comments by Nicole Loraux and Lowell Edmunds). Tellingly, the three continuations that are documented, by Cratippos, Xenophon, and Theopompos, each have a different endpoint, thereby turning the history of the Peloponnesian War into three different stories. Cratippos, concluding with the reconstruction of the Long Walls in 393, as Guido Schepens has remarked, turned the story of the Athenian defeat into a story of fall and rise, as it were, while Theopompos, taking the battle of Knidos as his endpoint, narrated the fall of the Spartan hegemony as a pendant to the fall of the Athenian empire, as shown once again by Guido Schepens. As for Xenophon, by ending his narrative after the battle of Mantinea rather than continuing until the common peace which followed a few months later, managed not to say that, in political terms, the battle had been a catastrophic defeat for the Spartans. In historical narratives, the endpoint is the point, as Mark Smith

remarked in the case of the *Old Testament* book of *Judges*. Polybius makes his reflections on the endpoint explicit, and it takes little speculation to see that the inclusion of the destructions of Carthage and Corinth potentially changed the meaning of the overarching story he told. This all makes me wonder about the choices of endpoints by the historians whose works you have been investigating.

V. Fromentin: Denys d'Halicarnasse dans son traité *Sur Thucydide* (10, 1) s'interroge justement sur ce qu'est, pour un ouvrage d'histoire, "une fin appropriée" ($\tau\acute{e}\lambda\circ\varsigma \dots \tau\grave{o} \pi\rho\acute{e}\pi\tau\circ\nu$). Il la définit comme celle à "laquelle on n'a rien à ajouter", autrement dit celle qui contribue avec la date de début à donner au sujet son unité et son sens. Ailleurs, cependant (*Lettre à Pompée Géminos* 3, 10), il reproche à Thucydide tout à la fois la *fin annoncée* de son histoire (Aigos Potamos) et la *fin effective* (Kynosséma), au motif qu'il aurait dû choisir pour *telos* non pas une défaite ou un événement secondaire, mais "l'épisode le plus admirable, le plus susceptible de plaire aux auditeurs", c'est-à-dire de flatter ou de ménager leur orgueil patriotique – un développement polémique auquel l'exemple, bien connu de Denys, des "continuateurs" de Thucydide (Cratippe, Théopompe, Xénophon) n'est probablement pas étranger. Cependant, la question du "point final" ne se pose pas de la même façon pour les "monographies de guerre" que pour les histoires au long cours (universelles ou *ab Urbe condita*), dont le *terminus* peut, comme dans le cas de Cassius Dion, coïncider avec la fin de la carrière politique ou les dernières années de la vie de l'historien, ce dernier ayant choisi d'écrire "aussi longtemps que la Fortune le lui permettrait". Mais une telle extension (jusqu'à l'extrême contemporain), avec le risque de dérive autobiographique qu'elle comporte, est rare : généralement les auteurs d'histoire mondiale (Polybe, Diodore, Appien, Dion) assignent à leur récit, au moment de commencer, une date précise de fin, *i.e.* un événement déjà reconnu comme historiquement signifiant (167 av. J.-C. pour Polybe, 60 av. J.-C. pour Diodore, 197 ap. J.-C. pour

Dion). Cependant, comme j'ai tenté de le montrer, cette date peut être resémantisée (Diodore) ou dépassée au profit d'un nouveau *telos* dont la justification (avouée) n'est pas toujours ou pas seulement, comme chez Polybe (146 av. J.-C.), d'ordre historique.

B. Bleckmann: Die ursprünglich ins Auge gefassten Enddaten für ein historiographisches Projekt können sich im Verlauf der Arbeit am Projekt verschieben. Natürlich spielen dabei biographische Zufälle eine Rolle: Thukydides wollte bis 404, nicht nur bis 411 schreiben; Sozomenos kündigte in seinem Proömium, die Zeit bis 439 zu beschreiben, kam aber nur bis 411 bzw. 422. Beim umgekehrten Fall, einer Revision des ursprünglich ins Auge gefassten Endes des Geschichtswerks, ist der klassische Fall natürlich derjenige des Polybios. Die Motivation, den Endpunkt zu verändern, liegt dabei nicht nur in der weiter voranschreitenden Zeit, sondern darin, dass man bedeutende Ereignisse, die einer Veränderung der Bewertung der Gesamtgeschichte führen, erlebt hat. Hier kann man auf Theopomp verweisen, der sein ursprüngliches Hellenika-Projekt, das vielleicht über 394 hinausging, als er sich in seinem Projekt der Schlacht von Leuktra näherte, unter dem Eindruck der Erfolge Philipps von Makedonien aufgab und die Arbeit an die Philippika aufnahm (*FGrHist* 115 T 19, 3). Im Regelfall werden Historiker gewissermaßen zu ihren eigenen Fortsetzern. Sehr schön lässt sich das bei Theophanes von Byzanz (Phot. *Bibl. Cod.* 64) zeigen, der seinem ursprünglichen auf zehn Bücher beschränktes Geschichtswerk andere Bücher anfügte und auch vorangehen ließ. Ähnliches gilt auch für Malchos. Diese Praxis der Erweiterung nach hinten und nach vorne (auch bei Polybios gibt es nicht nur die Anfügung der Bücher, die von 168 bis 146 reichen, sondern sind, worauf Sie hinweisen, die ersten beiden Bücher als zusätzliche Prokataskeue später vorangestellt werden, die den Plan, eine Geschichte ab 220/221 zu schreiben, gewissermaßen modifizieren), könnte auch erklären, warum der Profanhistoriker Euseb nach Euagrios 5, 24 ein

Geschichtswerk verfasst hat, das mit Octavian, Traian und Mark Aurel einsetzte.

V. Fromentin: Les exemples que j'ai évoqués montrent effectivement que le point final peut être modifié en cours d'écriture (Polybe, Cassius Dion) ou chargé d'un sens nouveau (Diodore) parce que la perception qu'a l'historien des événements dont il est contemporain évolue avec le temps. Je vous remercie d'attirer mon attention sur le cas de Théophane de Byzance, qui ajouta des livres supplémentaires aux dix initialement prévus pour son *Histoire*: malheureusement, Photios ne nous dit pas ce qui motiva cette suite. Quant au seul *testimonium* que nous possédions sur l'énigmatique historien (profane) Eusebios (*BNJ* 101 T1= Évagre le Scholastique, *HE* 5, 24), son interprétation n'est pas tranchée : comment expliquer ce triple début (Octavien, Trajan, Marc Aurèle) ? Eusebios a-t-il ajouté, en amont d'un récit d'histoire (péri)contemporaine qui commençait après la mort de Marc Aurèle en 180 (comme chez Hérodién) et s'achevait en 283, des séquences rétrospectives (Octavien – Domitien ; Trajan – Marc Aurèle) ? Personnellement j'imagine plutôt une sorte de *compendium* d'histoire impériale organisé autour des trois figures majeures et positives d'Auguste, Trajan et Marc Aurèle.

J. Marincola: One of the things that your paper made clear was how the contemporary part of Dio's history is closely related to Dio himself and to his status as one of a group of senators, even if, as you note, the senators do not cut a glorious figure in Dio's time. Now one important difference, it seems to me, between (say) Dio's history and Herodian's is that Dio provides for his readers a vast sweep of time going back to Roman origins and tracing the development of Roman institutions, not least the Senate, which we see in its various phases, in the early, middle, and late Republic, and in the early and middle Empire. So my question is what (if any) effect does the vast historical background of Dio's history have on the way

we think of and respond to the actions of Dio and his fellow senators?

V. Fromentin: À la différence de Tite-Live, auquel il emprunte le modèle de l'histoire *ab Urbe condita*, Cassius Dion est un historien du pouvoir, pour qui les grandes périodes de l'histoire de Rome sont scandées, comme chez Polybe, Denys d'Halicarnasse et Appien, par les transformations et adaptations successives de la *politeia*. Mais il est le seul chez qui cette lecture politique des événements détermine et informe en profondeur le récit *dans toute son étendue*, si bien que A. Kemezis (2014) a pu identifier dans l'*Histoire romaine* quatre “modes narratifs” correspondant aux quatre grandes mutations du régime (République, *dynasteiai*, Principat, époque contemporaine). Cette structuration, qui fait alterner des séquences où la *politeia*, républicaine ou impériale, fonctionne normalement et d'autres où elle dysfonctionne, n'est évidemment sensible qu'à l'échelle de l'œuvre entière, par le jeu des comparaisons, mais sa cohérence, comme le montrent les travaux les plus récents, se vérifie jusque dans le détail du vocabulaire politique et moral utilisé par Dion. Dans ce système interprétatif, le rôle que joue ou ne joue pas le sénat, en tant qu'acteur institutionnel et politique et en tant que personnage collectif, est un marqueur essentiel de l'état de santé du régime, sous la République et sous l'Empire.

E.-M. Becker: Thank you very much for your paper. If I understand correctly, the historiographical concept behind *telos*-thinking (in Polybios) could be seen as a strategy of establishing a structure behind historical events that leads toward a goal or an end of history and, from here, helps to illuminate the historian's present time. How would you relate, by comparison, the concept of aetiological thinking which might be understood as an analogous principle of illuminating the historian's present time by – however, and possibly in contrast to teleology – providing threads of explanation which lead from the (mythical) past to the present?

V. Fromentin: Un bon exemple de conception étiologique de l'histoire – par opposition à la vision téléologique de Polybe – se trouve chez Denys d'Halicarnasse, qui tente d'expliquer le “miracle romain” par les origines grecques (et non pas seulement troyennes) qu'il assigne au peuple de l'*Urbs* : le livre I des *Antiquités romaines*, qui rattache la préhistoire de Rome (antérieure à la fondation) au vaste fonds légendaire hellénique, propose un nouveau mythe des origines qui fait de la grécité (ethnique et culturelle) des Romains l'une des causes de leur stabilité politique, de leur concorde civique et de leurs succès militaires.

